



## 20 ans de politique de l'égalité à la Ville : l'égalité progresse, mais tout n'est pas encore gagné

A travers une exposition du photographe Philippe Pache, 14 femmes et hommes, employé-e-s de l'administration lausannoise, témoignent de leur manière de vivre les mesures de promotion de l'égalité et de la qualité de vie au travail. Horaires flexibles, mixité des métiers, temps partiels, congé paternité, places en crèches... ces mesures sont un plus, pour l'employeur comme pour l'employé-e. Les résultats de la politique d'égalité de la Ville sont positifs et montrent que Lausanne a eu raison de prendre en compte ce problème il y a 20 ans. Mais tout n'est pas encore gagné. Si la place des femmes progresse, ces dernières demeurent par exemple minoritaires dans les postes de cadres.

En 1990, constatant la faible représentation des femmes au sein de son administration et l'inégalité des chances de promotion, la Municipalité décide de mettre en place une politique active de promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de créer un premier poste de déléguée à l'égalité. Durant les 20 ans qui suivent, 4 périodes d'action vont se succéder au fil desquelles la perception de la problématique et des solutions à apporter se modifient, suivant aussi l'évolution de la société.

Entre 1990 et 1992, il s'agit de sensibiliser la hiérarchie. Quelques mesures concrètes améliorent la situation des femmes au travail. De 1993 à 2001, un travail de fond auprès de la hiérarchie permet de remettre en question la place donnée aux femmes et favoriser leur engagement. La période de 2002 à 2005 marque un tournant, avec une ouverture vers une vision plus intégrée de la politique de l'égalité, dont femmes et hommes doivent pouvoir tous deux bénéficier. De 2006 à aujourd'hui, cette évolution se précise puisque la déléguée à l'égalité devient également déléguée à la qualité de vie au travail. Sa mission concerne tant les hommes que les femmes, puisque, outre l'égalité des chances et l'égalité de traitement, elle comprend la promotion active de la mixité et la conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

En chiffres, on observe une progression très nette du nombre de femmes, qui passe de 28.4% en 1989 à 42.8% en 2009. Les résultats qualitatifs et quantitatifs sont globalement positifs. On n'observe par exemple pas de différence de traitement, dans un même métier, en fonction du sexe. Cependant, en analysant les statistiques de ces 20 dernières années, certains détails attirent l'attention et montrent que tout n'est pas encore gagné. En effet, si la part des femmes a grandement progressé de même que le travail à temps partiel, celles-ci demeurent par exemple minoritaires dans les fonctions de cadres.

Pour marquer cet anniversaire, 14 femmes et hommes ont accepté de témoigner de leur manière de vivre les mesures de promotion de l'égalité et de la qualité de vie au travail. **L'exposition photographique de Philippe Pache se tiendra du 30 septembre au 13 octobre 2010, à la bibliothèque municipale, place Chauderon 11. Vernissage le 5 octobre 2010 à 17h30 en présence de Daniel Brélaz.**

Portraits, horaires et dossier complet sur [www.lausanne.ch/egalite](http://www.lausanne.ch/egalite)

Site de Philippe Pache : [www.philippepache.com](http://www.philippepache.com)

Administration générale et finances

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00
- Valérie Berset Budde, déléguée à l'égalité et à la qualité de vie au travail, tél. 021 315 23 61

Lausanne, le 28 septembre 2010